

CONCOURS ALES AUDACE : LE VOTE DU PUBLIC EST OUVERT

Les candidatures au 11^e concours économique Alès Audace, porté par Alès Agglomération, sont désormais clôturées. Du 27 novembre au 3 décembre, les internautes peuvent voter pour leur projet préféré qui se verra attribuer le “prix spécial du public” lors de la grande soirée de clôture prévue le 5 décembre.

Alès Audace récompense des projets d’entrepreneurs audacieux après une sélection rigoureuse effectuée par un jury constitué de partenaires du concours et d’experts issus du monde de l’entreprise, de la formation et des structures institutionnelles locales. Les lauréats sont accompagnés dans le développement de leur projet sur Alès Agglomération et peuvent bénéficier d’une somme conséquente pour se lancer.

En parallèle du concours général, l’édition 2023 propose un “défi climat” aux porteurs de projet.

Les projets finalistes, auditionnés par le jury, sont désormais soumis au vote du public sur ales-audace.fr. Connectez-vous au site internet pour visionner les courtes vidéos des candidats qui se présentent et expliquent leur projet. Du 27 novembre au 3 décembre, vous pourrez alors voter pour votre projet préféré. Le participant qui aura reçu le plus de voix à la date de clôture recevra le “prix spécial du public” doté de 3 000 €.

Les grands gagnants seront dévoilés le 5 décembre au CinéPlanet d’Alès, lors de la traditionnelle soirée économique.

Vous souhaitez participer ?

Votez pour votre projet préféré.

www.ales-audace.fr